Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** Dossier suivi par : Michel MAGIMEL et Gilles Le LARD 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01.49.55.81.80 - Fax : 01.49.55.83.70 Réf: MM/ND	**NOTE DE SERVICE** **SG/DMC/N2012-0202** **Date: 11 décembre 2012**

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 9 janvier 2013
Nombre d'annexe: 0

Objet : Appel à candidatures pour un poste de chef de service au Secrétariat Général (chef de service de la statistique et de la prospective).

Mots-clés : Appel à candidatures

Résumé : Il est fait appel à candidatures pour le poste de chef de service au Secrétariat Général (chef de service de la statistique et de la prospective).

Destinataires	
Pour attribution : Administration centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement Etablissements publics Réseau des IGAPS	Pour information : Syndicats

Est déclaré susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de chef de service au secrétariat général où le titulaire de l'emploi exercera les fonctions de chef du service de la statistique et de la prospective.

Ce service anime et favorise le développement des réflexions stratégiques du ministère, en matière économique, sociale et environnementale. Il a la responsabilité de l'élaboration et de la diffusion de l'information statistique dans les domaines de compétence du ministère. Il dirige et oriente les fonctions de prospective et d'intelligence économique. Il est chargé de la programmation des études et des travaux d'évaluation, de leur suivi et de la valorisation de leurs résultats.

Le titulaire dirige les travaux d'études, de prospective, d'analyse économique et d'évaluation relatifs aux politiques publiques mises en œuvre. Il définit les orientations stratégiques de la statistique agricole, en lien avec celles du ministère et celles de la statistique publique. Il est responsable de la programmation, de la coordination, de l'établissement et de la diffusion de l'information statistique en liaison avec l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), le Conseil national de l'information statistique et les organismes européens. Il veille à la bonne exécution du programme général de la statistique agricole. Il anime et coordonne l'activité statistique des services déconcentrés.

Pour assurer ces missions, de solides compétences en économie et une capacité à situer les enjeux des secteurs dont le ministère a la charge sont nécessaires. Une connaissance approfondie des systèmes statistiques français et européens, ainsi que des enjeux de la modernisation de l'action publique est demandée. Outre les compétences statistiques et techniques indispensables à la fonction, des qualités managériales confirmées seront appréciées.

Conformément aux dispositions du décret n°55-1226 du 19 septembre 1955 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service, de directeur adjoint et de sous-directeur des administrations centrales de l'État, les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae,* doivent être transmises, par la voie hiérarchique, dans un délai de 30 jours à compter du 9 décembre 2012, date de la publication de l'avis de vacance au Journal officiel, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention du Secrétaire général, avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières , 78 rue de Varenne 75349 Paris Cedex 07 SP.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL